

Le Préfet

Nîmes, le 14 septembre 2016

Le Préfet

à

Destinataires in fine

Objet : Comité de suivi et d'information des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières.

Je vous informe que la prochaine réunion du Comité de Suivi et d'Information (CSI) des anciens sites miniers et industriels de la Croix de Pallières aura lieu le :

lundi 10 octobre 2016 à 14 h 30

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Point de situation des études en cours,
- Propositions d'actions complémentaires,
- Questions diverses.

Je vous invite à participer à cette réunion du CSI à la Préfecture du Gard, salle Claude Erignac.



Didier LAUGA

LISTE DES DESTINATAIRES

- M. le député William DUMAS ;
- Mme le sénateur Vivette LOPEZ ;
- M. le sénateur Jean-Paul FOURNIER ;
- M. le sénateur Simon SUTOUR ;
- Mme la présidente du Conseil Régional ;
- M. le président du Conseil Départemental du Gard ;
- M. le président de la Communauté d'agglomération ALES AGGLOMERATION ;
- M. le président du SMAGE des Gardons ;
- M. le président de la Communauté de communes du Piémont Cévenol ;
- M. le président de l'association des communes minières ;
- M. le maire de SAINT FELIX DE PALLIERES ;
- M. le maire de THOIRAS ;
- Mme le maire de TORNAC ;
- M. le maire d'ANDUZE ;
- M. le président de l'association pour la Dépollution des Anciennes Mines de la Vieille Montagne ;
- M. le président de l'association Causse Cévennes Action Citoyenne ;
- M. le président de l'association La Mine ;
- M. le président de la Fédération des Associations Cévenoles Environnement Nature ;
- Mme la directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé ;
- M. le directeur Régional de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement ;
- M. le directeur Départemental des Territoires et de la Mer ;
- Mme la directrice Départementale de la Protection des Populations ;
- M. le délégué régional de l'agence de l'eau ;
- M. le président de la société UMICORE ;
- M. le président de la société LEYGUE ;
- M. le président de la société ANDRE.